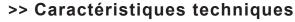
edallog 8

do fixationi

>> Utilisation (\*)



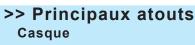


- ✔ Casque forestier livré sous forme de kit, constitué:
- d'un casque chantier FORCEO en ABS avec coiffe textile, 8 points de fixation.
- d'un tour de tête en plastique,
- d'un serre-nuque à crémaillère,
- d'une mousse de confort à l'arrière du tour de tête,
- d'une bande textile à l'avant pour absorber la transpiration,
- d'un serre-tête antibruit FORCE107 ajustable sur le casque par encliquetage simple et rapide grâce aux adaptateurs directement intégrés sur l'équipement,

SNR 26 dB (H = 28 dB M = 24 dB L = 17 dB),

- d'une porte-visière réf FORCESUP,
- d'une visière grillagée FORCE825.
- ✓ Coloris: casque orange; autres accessoires: noir
- → Conditionnement : carton de 12 unités.
  - boîte de 1 unité.





- ✓ Serre-nuque à crémaillère permettant un réglage facile (53 cm à 66 cm).
- ▼ Très confortable, très bonne stabilité (8 points de fixation!), léger et résistant.
- ✓ Mousse à l'arrière du serre-tête pour plus de confort.

- ✓ Nombreux accessoires disponibles (protecteur contre le bruit, visières...).
- Coussinets souples et confortables.
- ✔ Bras articulés pour un ajustement idéal.
- ✔ Parfaite étanchéité sur les contours de l'oreille pour une excellente protection.

## >> Conformité

Ce produit a été testé suivant la norme européenne suivante :

- EN 397: 2012 +A1: 2012 (FORCEO). Casques de protection pour l'industrie.
- EN 352-3: 2002 (FORCE107). Protecteurs contre le bruit. Exigences générales.

Partie 3: serre tête montés sur casque de protection pour l'industrie.

- EN 1731: 2007 (FORCE 825; FORCESUP). Protection individuelle de l'oeil.

Protecteurs de l'oeil et du visage de type grillagé.

Il est conforme au Règlement (UE) 2016/425 relatif aux Equipements de Protection Individuelle (EPI). Catégorie II (casque, porte-visière, visière) et catégorie III (antibruit).

Attestation d'examen UE de type (module B et D pour l'antibuit) délivrée par BSI. Organisme notifié n°2797.

La conformité au type sur la base de l'assurance de la qualité du mode de production (module D) (FORCE107), prévue à l'annexe VIII du Règlement (UE) 2016/425 est réalisée sous contrôle de l'organisme notifié BSI. Organisme notifié n°2797. Téléchargez la déclaration UE de conformité sur http://docs.singer.fr (téléchargez chaque référence du kit, séparément)

Votre partenaire SINGER® SAFETY



